

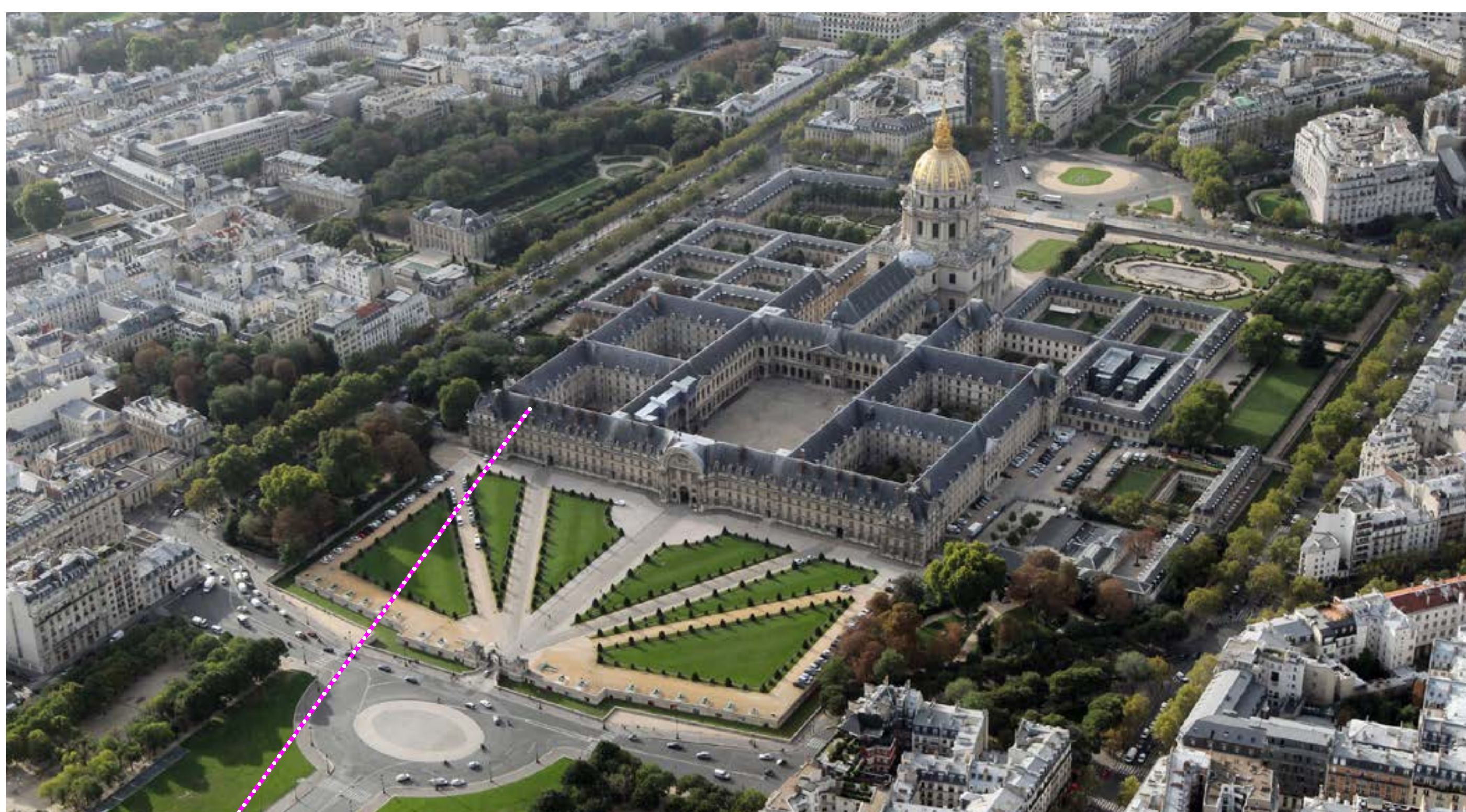
## Un brin d'Histoire sur l'Hôtel des Invalides...



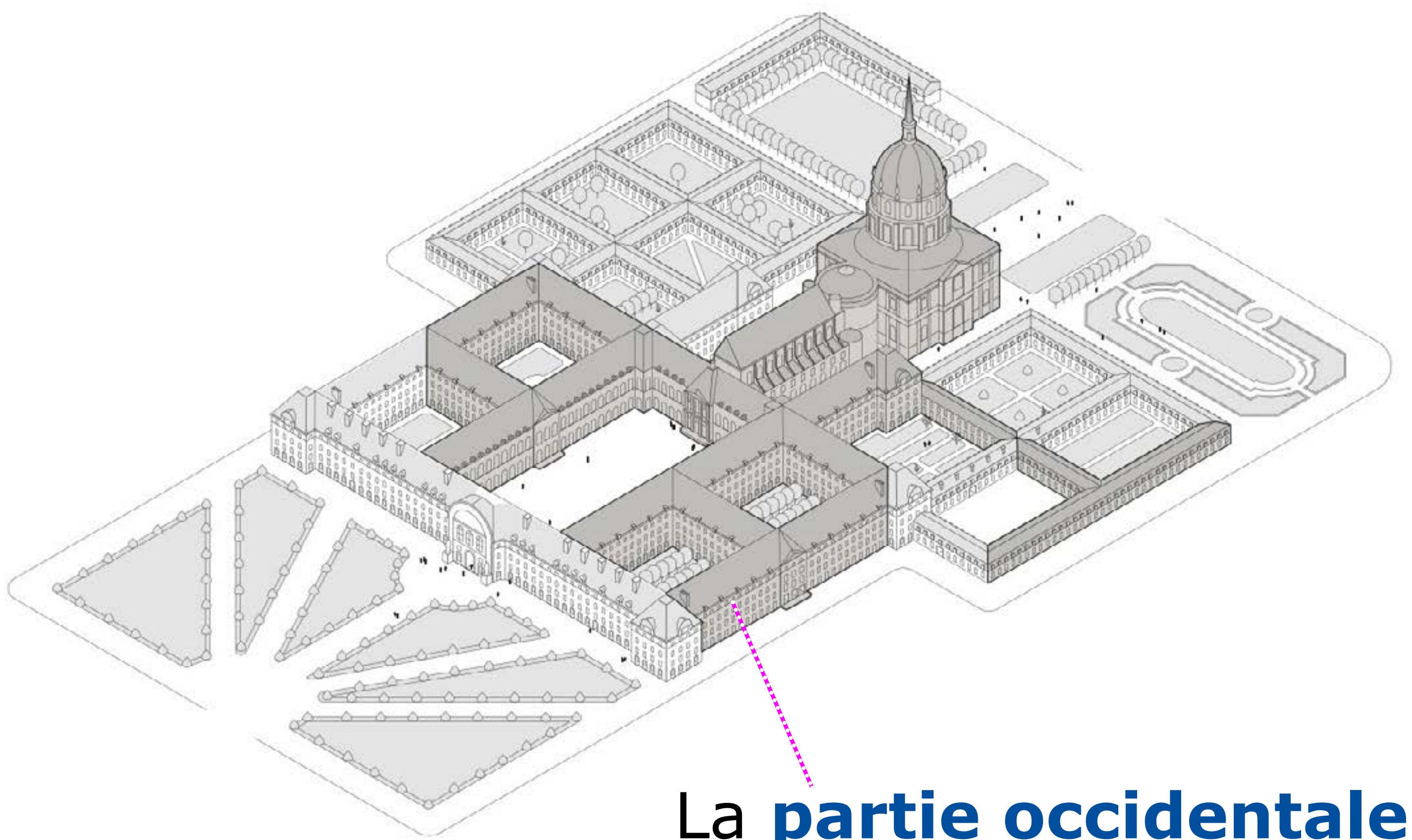
© Paris, musée de l'Armée / AS

La construction de l'Hôtel des Invalides destiné à accueillir les soldats blessés au service du roi de France Louis XIV, débute en **1671** sous la direction de l'architecte **Libéral Bruand**. Il fait alors le choix de procéder par moitiés.

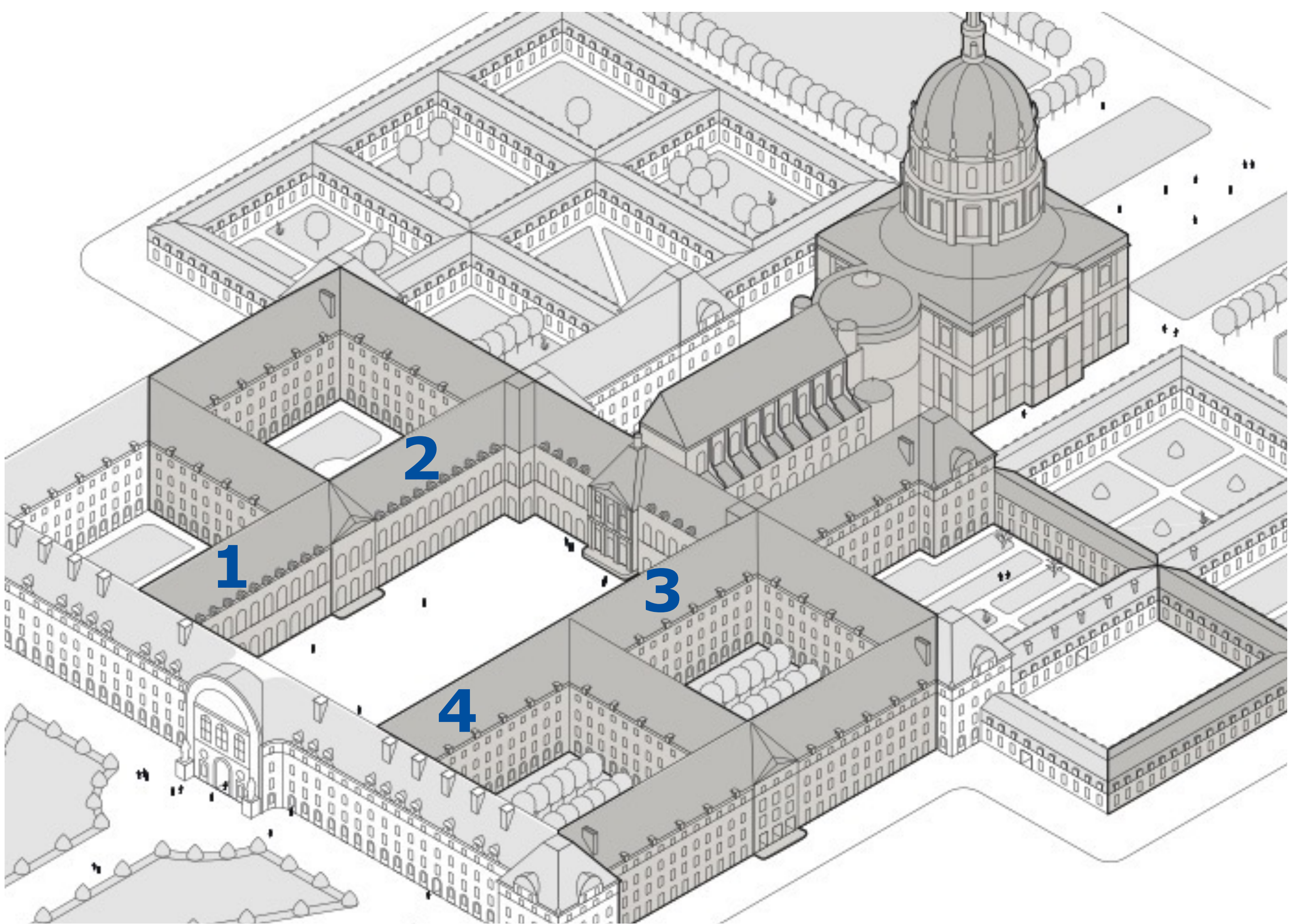
© Paris, musée de l'Armée / PS



La **partie orientale**, élevée du nord au sud est terminée en **1674**, date à laquelle les premiers pensionnaires sont accueillis.



La **partie occidentale** est construite entre **1674** et **1676**.



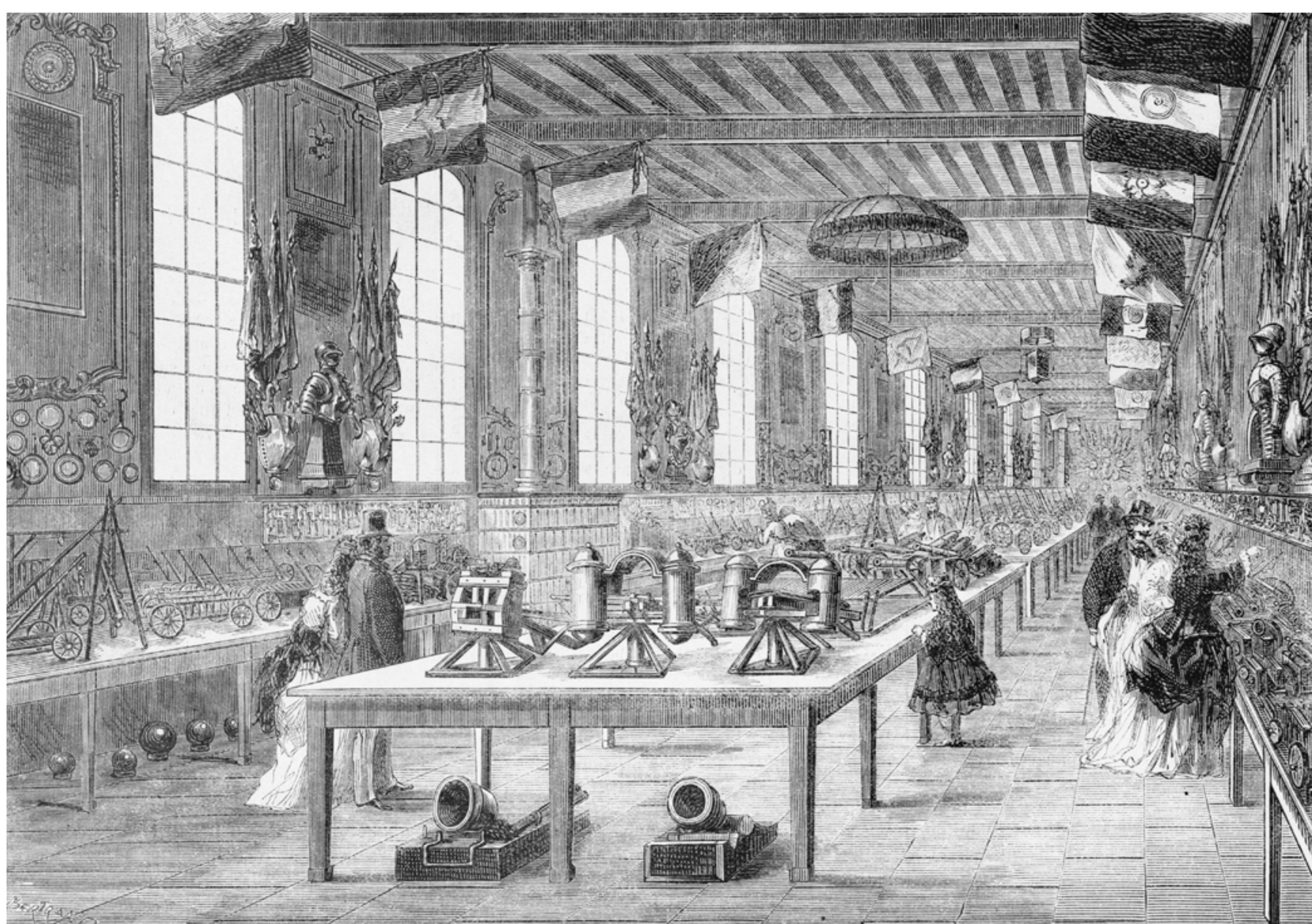
**1** réfectoire nord-est aujourd'hui salle *Histoire des Invalides* / peintures murales sur la guerre de Dévolution (1666-1667)

**2** réfectoire sud-ouest aujourd'hui salle Turenne / peintures murales sur la guerre de Hollande (juin-juillet 1672)

**3** réfectoire sud-est aujourd'hui salle de l'Europe / peintures murales sur la guerre de Hollande ( )

**4** réfectoire nord-ouest aujourd'hui salle Turenne / peintures murales sur la guerre de Hollande ( )

Ainsi, si les 2 **réfectoires orient** sont les premiers en service en octobre 1674, ce sont aussi les derniers à perdre cette fonction, avec l'**arrivée des collections** du musée de l'Armée en 1896.



Musée d'Artillerie : salle des modèles réduits d'artillerie (1871-1912)

© Paris, musée de l'Armée / PS

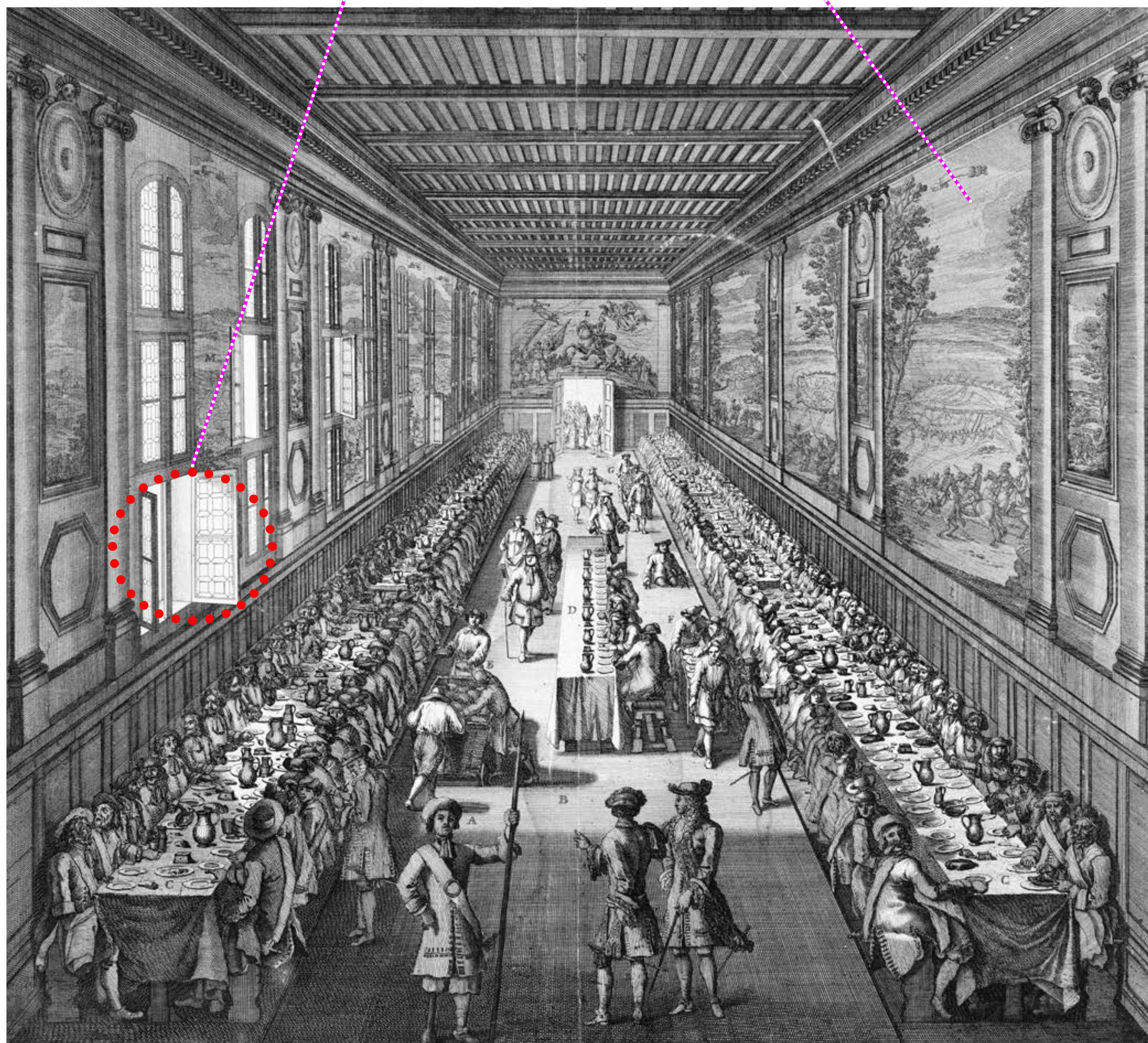
**Les réfectoires des Invalides** sont directement liés à la tradition des **complexes monastiques**, avec l'idée que tous les membres de la communauté doivent prendre leurs **repas en commun** dans une **salle spacieuse, aérée** et **donnant sur le cloître**.

© Bruxelles, Bibliothèque Royale, manuscrits iv.111, folio 274. *Le repas monastique*. Henri Suso, *l'Horloge de Sapience*, vers 1455-1460

Situés de part et d'autre de la cour royale, les réfectoires des soldats sont éclairés par de



**grandes baies, ouvertes**, non pas sur un cloître, mais **sur les cours moyennes**, tandis que le **mur aveugle** qui leur fait face **entoure la cour royale**.



© Paris, musée de l'Armée

À l'origine, **le confort** dans ces espace était assez sommaire mais l'**hygiène** y était **primordiale**. En effet, à chaque entrée de réfectoire, du côté des fenêtres, se trouvait une **niche abritant un lavabo**, à l'instar de ce qui se pratiquait dans les réfectoires monastiques.

Les soldats pouvaient ainsi se laver les mains avant de passer à table. L'eau courante était



© Paris, musée de l'Armée

alors acheminée depuis la machine située au sud-ouest de l'Hôtel. Ces niches sont

encore visibles dans les réfectoires sud-est et nord-ouest, mais a disparu dans le réfectoire de l'Europe. L'usage de ces lieux était quant à lui régi par un règlement et une discipline très stricte.

**Le mobilier** est alors composé **quatre tables** de chaque côté de la salle, complétées par **des bancs**, le tout fixé et disposé le long des murs. Chaque pensionnaire prenait place selon un ordre précis, chaque compagnie ayant un secteur bien déterminé indiqué sur le mur.

**Au centre du réfectoire**, et uniquement dans celui situé au **nord est** où Lepautre l'a représentée, se trouvait une neuvième table isolée où étaient placés les « **buveurs d'eau** », pensionnaires



sanctionnés à la suite d'actes de débauche, d'ivrognerie ou de fautes commises à l'encontre du règlement intérieur de l'hôtel. Pendant ces jours de punition, ils ne buvaient que de l'eau, étant ainsi privés de leur ration quotidienne de vin.

**L'éclairage de la pièce**, assuré en journée par de grandes baies à panneau de vitrail était assuré le soir par des **flambeaux de cuivre** disposés sur les tables.

Les pensionnaires invalides étaient ainsi servis à table lors des trois **repas** quotidiens, **rythmés par des cloches**, indiquant le début et la fin de ces derniers.

**Une sentinelle** était placée à la porte de chaque réfectoire afin d'**empêcher les pensionnaires d'emporter les portions dans leur chambre** et afin de **noter les retards**.



Des **aides-majors** étaient, par ailleurs, chargés de veiller à ce que les **portions** soient servies réglementairement mais

aussi afin de **dissuader tout débordement**. Ces repas étaient également l'occasion de compter quotidiennement les pensionnaires, tâche réservée aux

« **commis au revues** », permettant ainsi d'établir la **dépense journalière engagée**.

**Chaque soldat** avait une **serviette**, changée une fois par semaine, une **assiette**, une **cuillère** et un **pichet d'étain**.

**Les officiers** avaient quant à eux **deux assiettes de faïence**, une **tasse**, une **cuillère** et une **fourchette en argent**, ainsi qu'un **pot à eau en étain**. Les couverts restaient à la garde des **garçons du réfectoire** car il était interdit de les emporter dans les chambres.

**Les repas** étaient composés d'environ 1kg 200g de **pain** chaque jour, de 25cl de **vin** à chaque repas et respectaient **jours gras et maigres**.

Les garçons de réfectoires, sous la direction d'un aide major, faisaient rouler à travers la salle de petits charriots chargés de pain et de viande.

**Lors des jours gras**, les soldats recevaient à dîner, en plus du pain et du vin, un potage et un légume, ainsi que du fromage ou des fruits, selon la saison.

**Pour les jours maigres**, la viande était remplacée par de la morue, du saumon salé, de la merluche, du hareng ou encore de la purée de légumes.

**Les officiers** avaient quant à eux droit à **900g de viande**, parfois plus, sur chaque table. Lors des jours gras, ils avaient à déjeuner une soupe, un plat de mouton bouilli et une entrée de viande cuite.

Le dimanche et le jeudi, leur était servi un morceau de petit salé. Leur dessert consistait en une livre (450g) de fromage ou bien des fruits.

Au dîner, on leur donnait un aloyau avec un faux-filet, un gigot ou deux épaules de mouton et une entrée qui variait davantage selon les jours : haricot de mouton ou queue de bœuf le dimanche et le mercredi, bœuf à la mode le lundi et le jeudi et hachis de viande cuite le mardi. Une salade et une livre de fromage complétaient le repas.

**En 1766**, un nouveau règlement **modifia les plats et fixa les repas** : au dîner étaient désormais servis un potage, une pièce de bœuf, deux entrées et un dessert, tandis qu'au souper on servait un rôti, deux entrées, une salade et un dessert. Lors des jours de maigre, les officiers recevaient au dîner, une soupe, un plat de poisson ou de morue, un plat d'œufs, un de légumes et un fromage, tandis qu'au souper, ils recevaient deux plats d'œuf, un plat de légumes ou de morue et une salade.

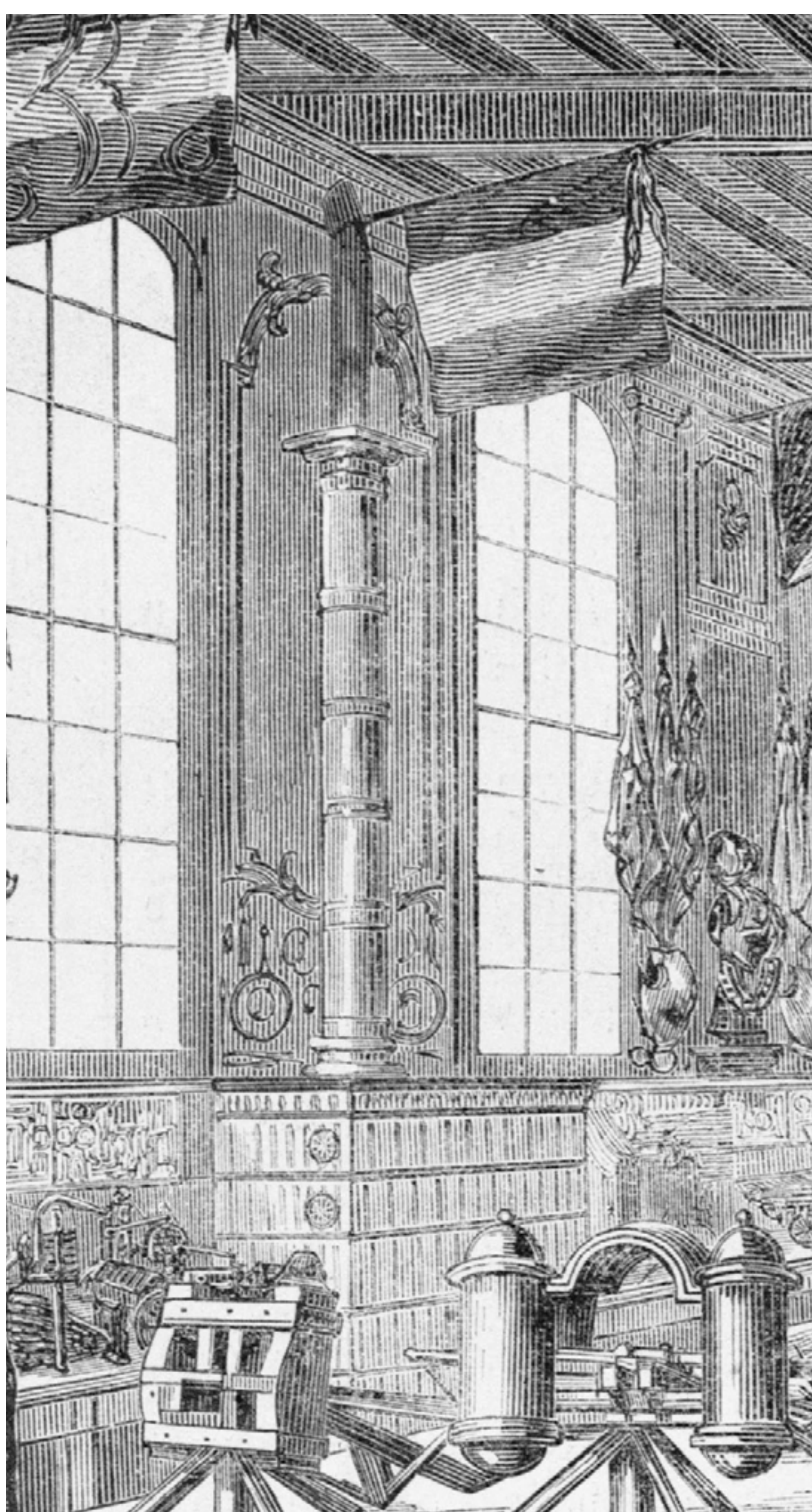
Outre les jours de maigre et de gras, soldats et officiers observaient **certains jours de jeûne** en ne prenant, le soir, qu'une collation sous forme d'un plat de riz, une salade et du fromage. Pendant le Carême, le jeûne et la collation se bornaient uniquement au plat de riz avec, certains jours, des pruneaux, des mendiants et du fromage.

## Changement de fonction

Hormis les quelques modifications réglementaires qui furent mises en place dans **la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle**, cette organisation perdura **jusqu'à la Révolution**.

**Au début du XIX<sup>e</sup> siècle**, les pensionnaires étant **beaucoup moins nombreux qu'au siècle précédent**, il fut décidé de remplacer tables en longueur et bancs par des **tables rondes de douze places**, autour desquelles les invalides étaient installés sur des **tabourets**.

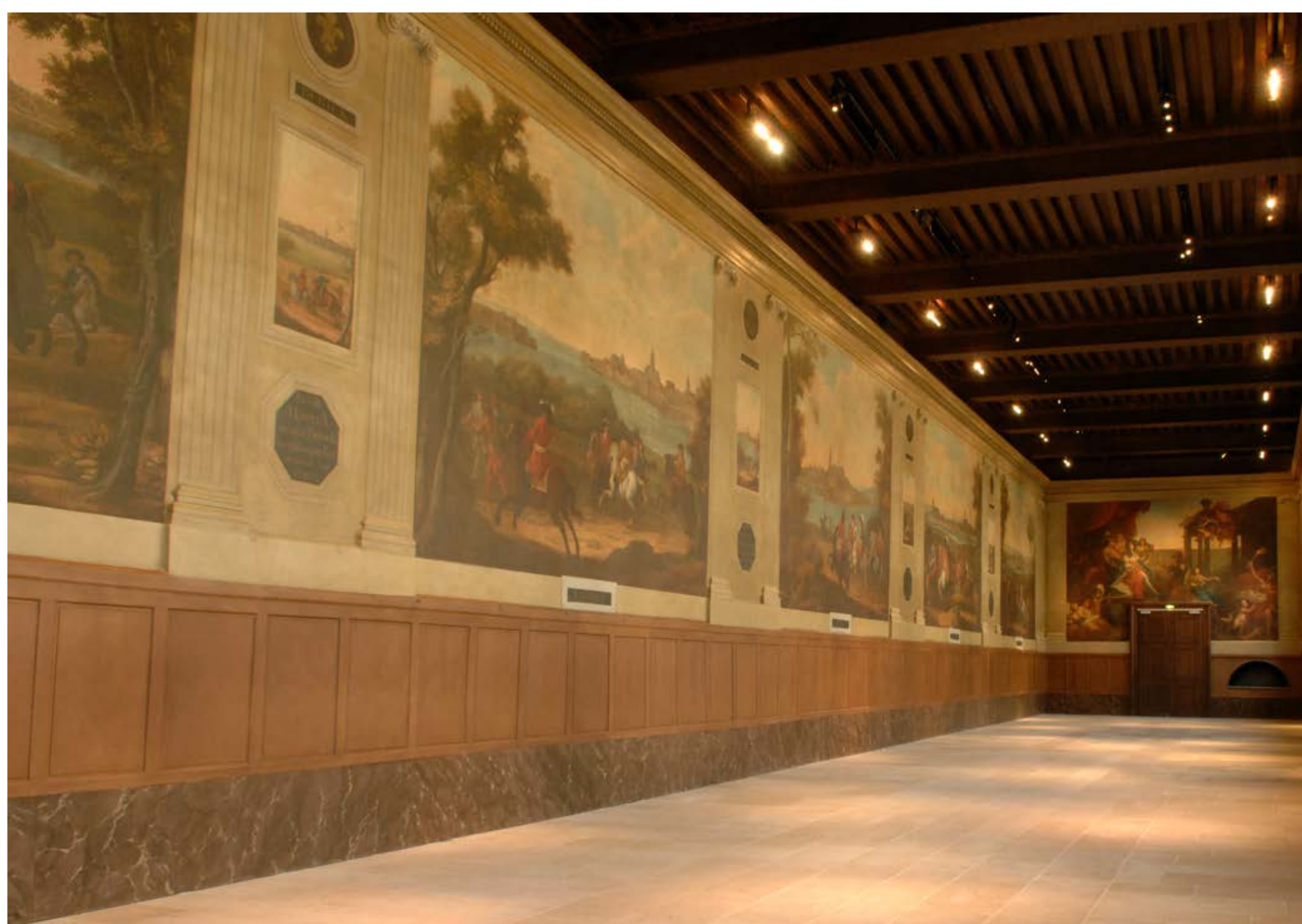
À la même période, dans un souci de confort, **des poêles en faïence** furent installés contre deux des trumeaux de fenêtres, chargés par l'arrière, depuis la cour. Ces poêles furent par la suite **remplacés**, sous le Second Empire, par **des calorifères**.



**Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle,** les réfectoires des soldats sont progressivement **désaffectés** en raison de la **diminution progressive du nombre de pensionnaires.**

Ainsi, **dès les années 1820,** le réfectoire sud-est, actuelle **salle Turenne,** est totalement **abandonné** tandis que trois autres sont désormais occupés par officiers, soldats et sous-officiers au sud-ouest.

**En 1872,** lorsque le musée d'Artillerie est transféré aux Invalides, les deux **réfectoires ouest** se trouvent affectés à la **présentation des collections,** tandis que les **réfectoires orient,** situés près des seules cuisines encore utilisées, **conservent leur vocation initiale,** restant en service jusqu'à l'installation du musée historique de l'Armée en 1896.



© Paris, musée de l'Armée

**Les noms de la salle Turenne au cours de l'histoire des Invalides**

**XVII<sup>e</sup> siècle** : réfectoire des soldats invalides

**XVIII<sup>e</sup> siècle** : réfectoire qui fait face à Paris

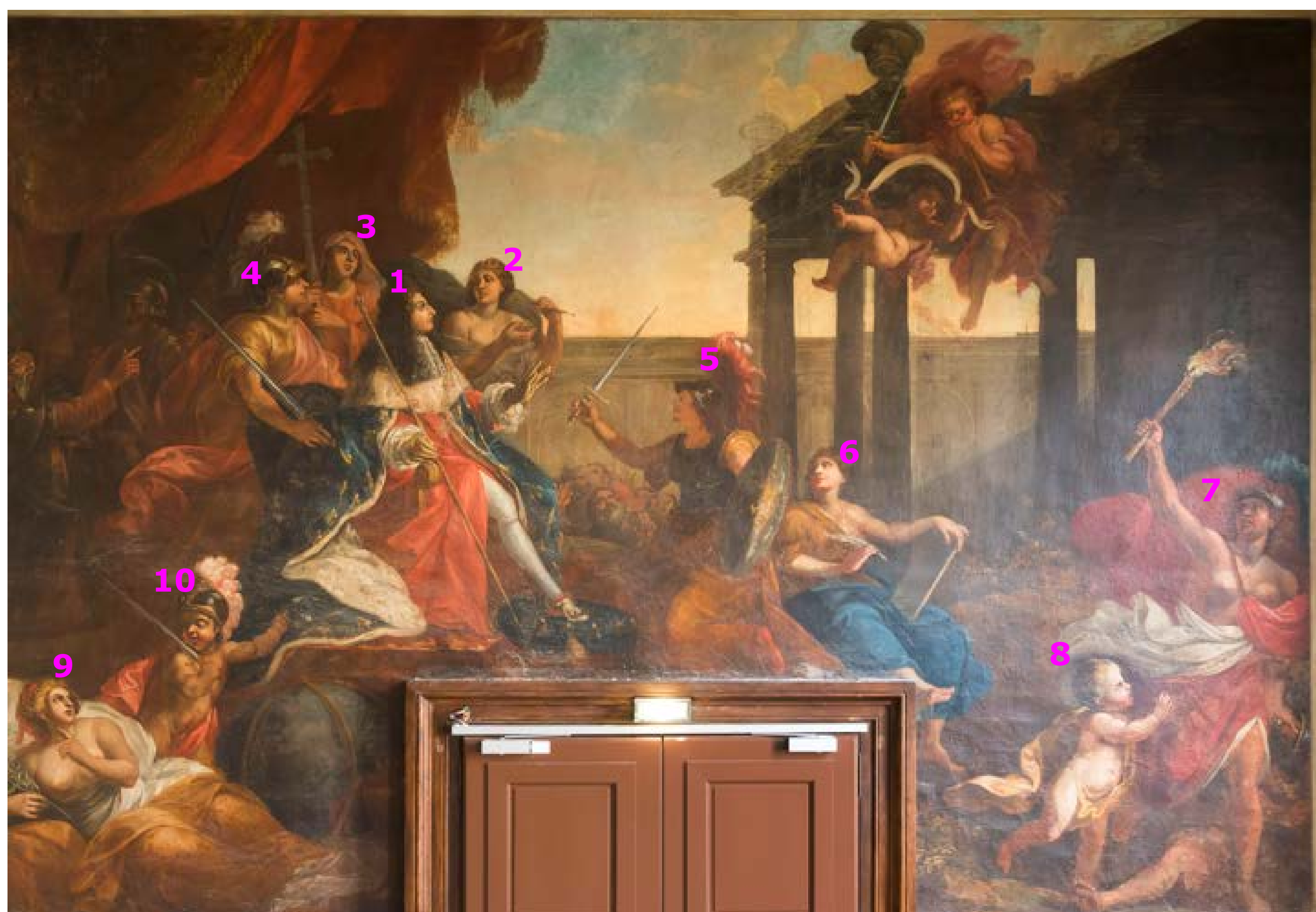
**XIX<sup>e</sup> siècle** : désaffecté de 1820 à 1872, puis réfectoire des soldats, sous-officiers et officiers (1872-1896), et enfin salle Turenne (1896-1905)

**XX<sup>e</sup> siècle** : salle des Drapeaux, salle des Emblèmes, salle Turenne

## **Peintures murales de la salle Turenne**

Exécutées à l'**huile sur pierre et enduit**, les peintures murales de la salle Turenne représentent, sur près de **350m<sup>2</sup>** de surface peinte, les **victoires du mois de juin 1672 de la guerre de Hollande**, qualifiée de *rampjaar* (« année terrible ») par les hollandais, après les combats de la guerre de Dévolution (1667-1668) relatés dans la salle Vauban au nord-est.

**Au-dessus de la porte nord**, le peintre **Jacques Friquet de Vauroze** représente **la déclaration de la guerre de Hollande en avril 1672**.



Au centre de la scène, le roi de France **Louis XIV**<sup>1</sup>, vêtu du manteau de souverain, azur orné de fleurs de lys dorées, et doublé de fourrure d'hermine (blanche à tâches noires, symbole de justice), est représenté lors d'une séance solennelle du lit de Justice. Le lit de justice : durant l'Ancien Régime (1492-1789), le lit de justice est une séance solennelle du Parlement par laquelle le roi ordonne à cette assemblée d'enregistrer les édits et ordonnances qu'elle a contestés par l'usage de son droit de remontrance. Le roi tient un sceptre terminé par la fleur de lys et prononce l'Arrêt, c'est-à-dire la déclaration de guerre. Assis sur un trône, ses pieds sont posés sur un coussin azur orné de fleurs de lys d'or, il est ainsi représenté au-dessus de la terre, entre Dieu et les hommes. Un souverain a des droits et des devoirs. Il a notamment le devoir de rendre et de faire appliquer la justice. Il est ici entouré de figures allégoriques pouvant être la **Raison**<sup>2</sup>, la **Religion**<sup>3</sup> et la **Justice**<sup>4</sup>. Agenouillée devant lui, **Minerve**<sup>5</sup>, déesse de la guerre et de la sagesse dans l'Antiquité romaine (équivalent de la déesse Athéna pour les Grecs) est armée de son bouclier orné de Medusa (la gorgone qui peut pétrifier ses ennemis). Elle tend son bras armé au roi. Derrière elle, une allégorie, peut-être la naïade **Pallás**, regarde le roi qui lui dicte la déclaration de guerre. Au fond, les peuples épouvantés sortent du temple de Janus, célèbre temple du forum romain, dont les portes sont ouvertes en temps de guerre et fermées en temps de paix. En bas à gauche, allongée et

tenant un rameau d'olivier, l'allégorie de la **Paix**<sup>9</sup>, place un doigt devant sa bouche pour parler. Seul un putti, à l'image d'un **génie de la guerre** ou de **Cupidon**<sup>10</sup>, casqué et armé d'une épée se tourne vers elle tout en lui montrant le roi. Devant lui un globe peut évoquer les conquêtes de Louis XIV. Dans le cas de la guerre de Hollande à l'issue de la signature des traités de Nimègue (1678-1679), la France acquiert la Franche-Comté, le Cambrésis et plusieurs villes des Pays-Bas espagnols.

## **Les peintures murales, paroi occident, du nord au sud**

Elles représentent les **places fortes prises par l'armée royale** au début de la guerre de Hollande (1672-1679), conduites notamment par le **Grand Condé** et le **maréchal de Turenne**, au cours du mois de **juin 1672**. Les troupes françaises contournent les Pays-Bas par la rive droite de la Meuse puis par celle du Rhin et s'emparent successivement de :

### **Rhimbergue**

(*Rheinberg* « la berge du Rhin », 12 juin, au nord-ouest de Düsseldorf)



**Wesel** (5 juin, au nord de Düsseldorf, au confluent de la Lippe et du Rhin)



**Rees** (9 juin, sur le Rhin)



**Emerick** (Emmerich, 8 juin, au nord-est de Düsseldorf, sur le Rhin)



**Zutphen** (21 juin, sur l'Yssel)



**Utrecht** (20 juin, sur le Rhin)



**Au-dessus de la porte sud**  
**Jean de Witt,**



stathouder (gouverneur) de Hollande **demande la paix à Louis XIV** pour sauvegarder l'indépendance de son pays. **Le peuple hollandais refuse** cette paix, se révolte et proclame **Guillaume III d'Orange** Stathouder. La guerre se poursuit en **1673** avec la

Au-dessus de la porte sud, un **génie ailé** pose la couronne royale sur la tête de **la France** qui reçoit **les drapeaux pris à l'ennemi**.



© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier



**prise de Maastricht** suivie du siège d'autres **villes le long de la Meuse** et dans les **Pays-Bas espagnols** (actuelle Belgique), dont rendent compte les peintures murales de la **salle de l'Europe** (réfectoire sud-ouest), qui seront restaurées en 2027.

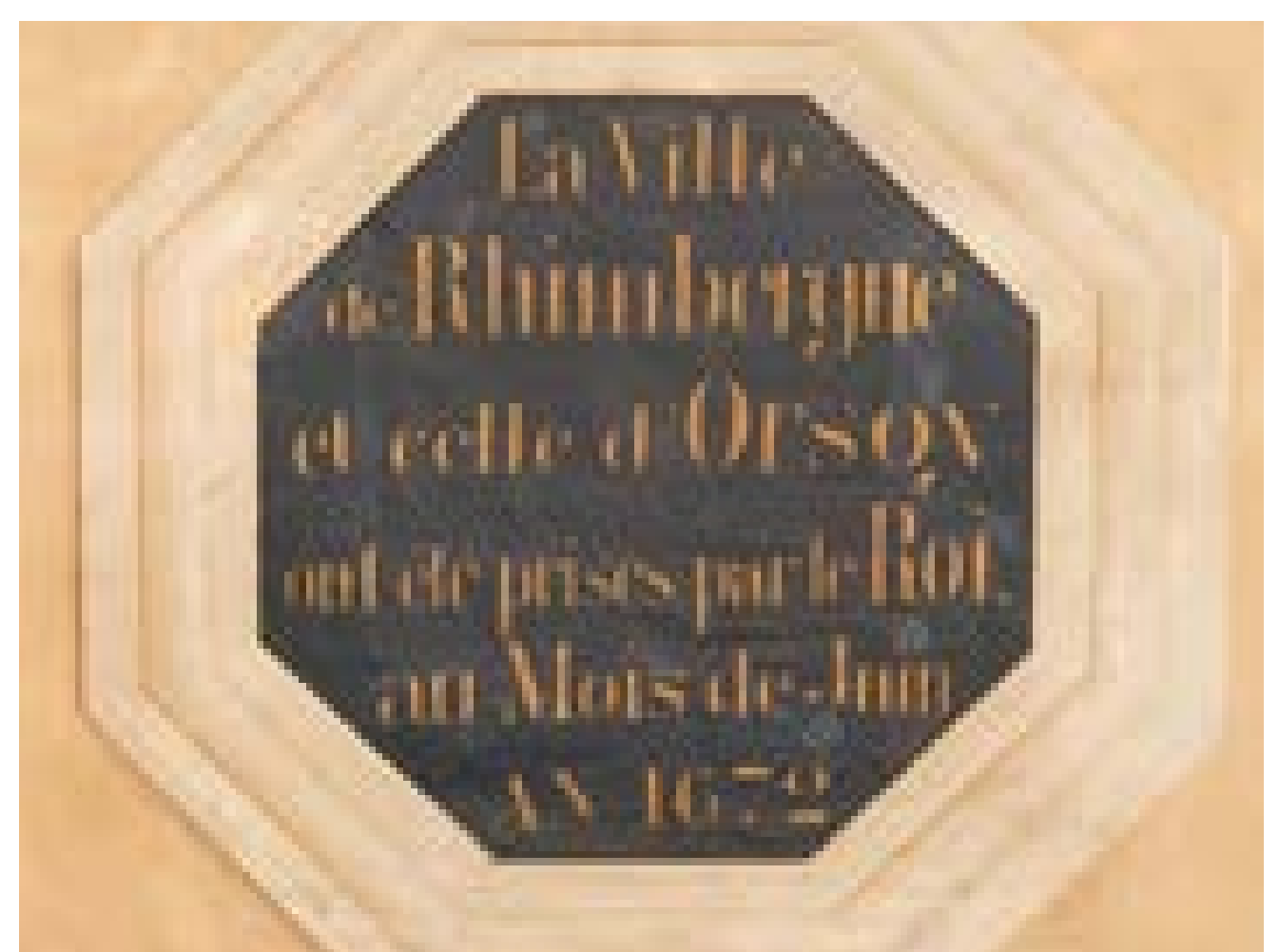
**Les quatre réfectoires** répartis autour de la cour d'honneur développent ainsi un programme iconographique qui suit la **chronologie des batailles**, d'est en ouest, selon la course de l'astre solaire, symbole de Louis XIV.

**Les six grandes peintures du mur ouest** mesurent **3m30 x 4m20** et représentent systématiquement les **vues perspectives des villes conquises** avec au premier plan des groupes de cavaliers et d'hommes à pied.

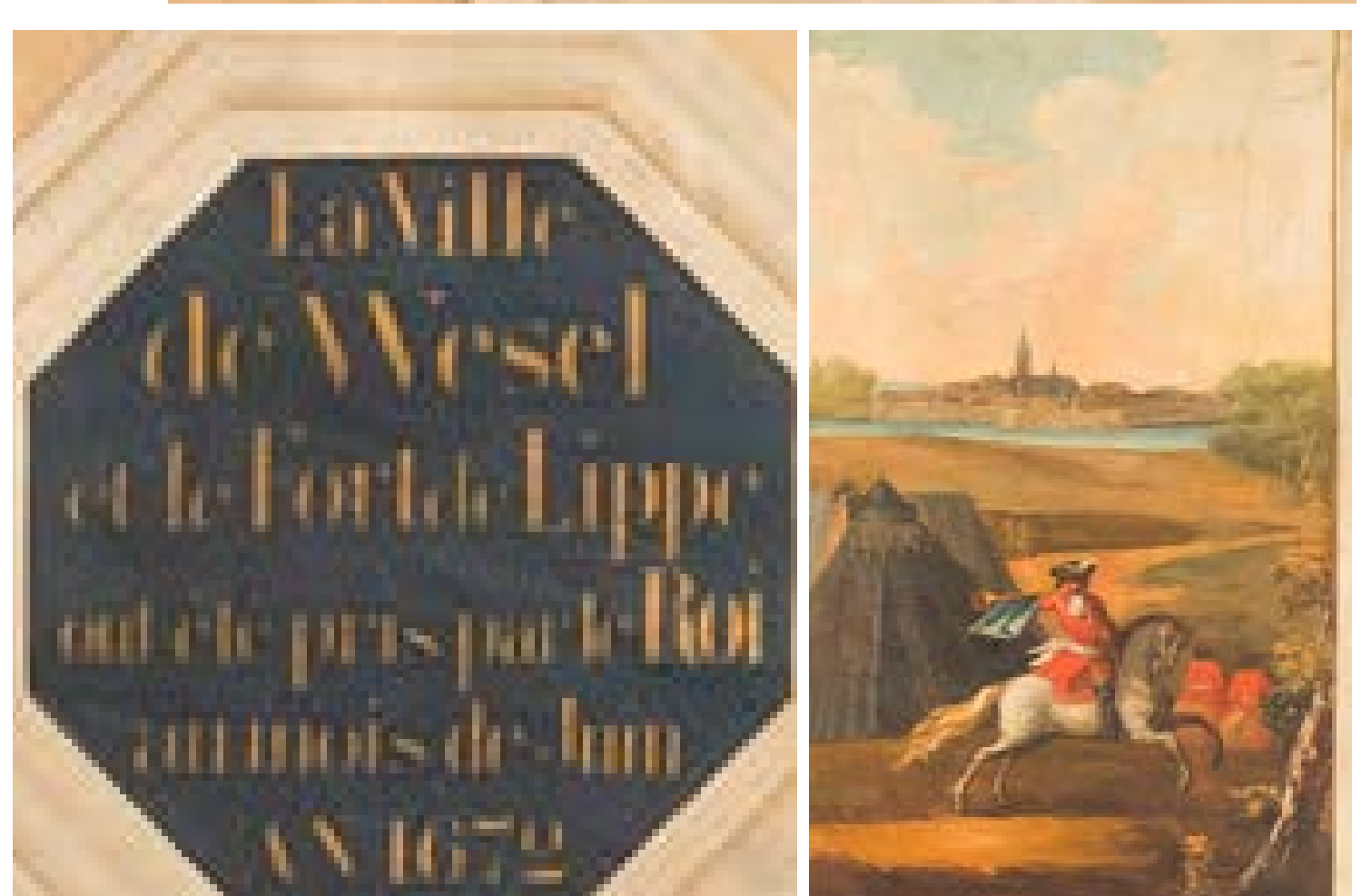
Entre les colonnes, **six petites peintures murales** (0,75m x 1m25) séparent les grandes compositions dont elles constituent la légende :

### **Orsoy**

*la ville de Rhimbergue et celle d'Orsoy ont été prises par le roi au mois de juin 1672*



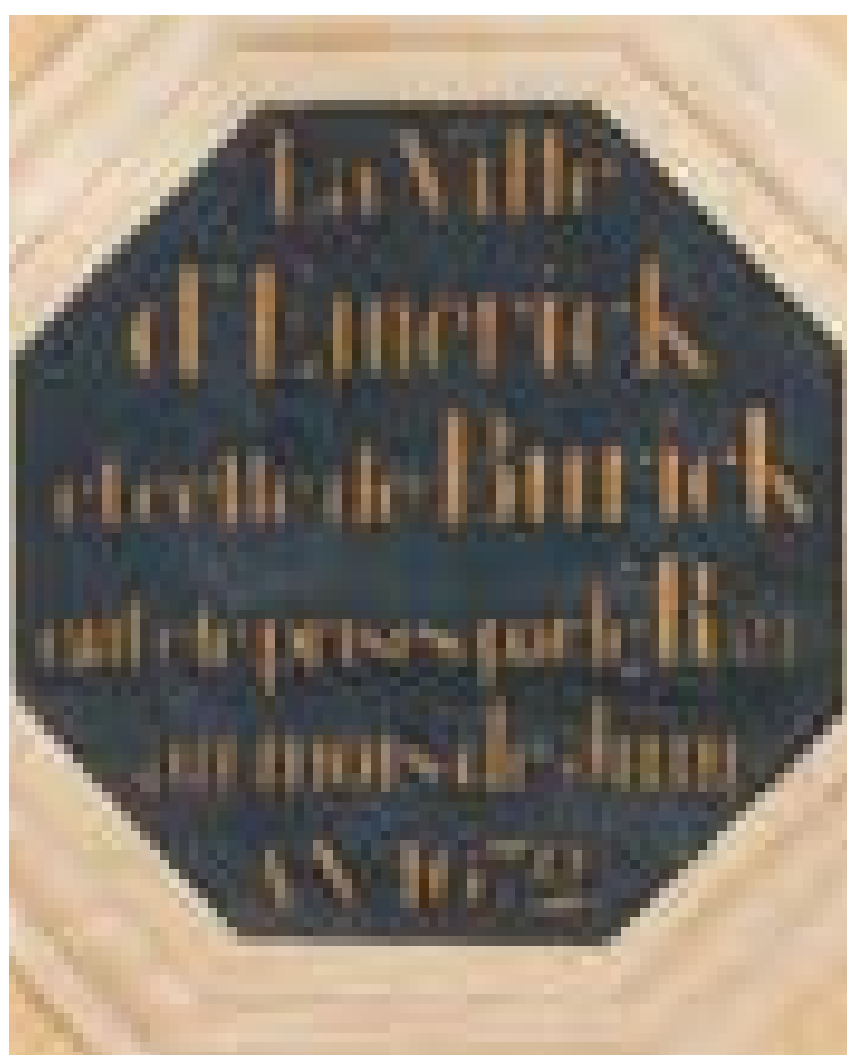
**Fort de Lippe** : *la ville de Wesel et du fort de Lippe ont été prises par le roi au mois de juin, an 1672*



**Fort de Sehan** : la ville de Rees et du fort Sehan ont été prises par le roi au mois de juin 1672



**Burick** : la ville d'Emerick et celle de Burick ont été prises par le roi au mois de juin, an 1672



**Harden** : la ville de Zutphen et celle de Harden ont été prises par le roi au mois de juin an 1672



**Ziel** : la ville d'Utrecht et celle de Ziel ont été prises par le roi au mois de juin 1672



## **Sur la paroi Est de la salle Turenne**

Vous pouvez voir **13 compositions abîmées**, dont six de 1m70 x 3m60 et sept de 0,75 x 1m25 :

**1.** En entrant à gauche, la peinture représente la scène décrite par l'inscription placée au-dessous de la composition suivante, n°2.

**2.** Effacée. Au-dessous, on y lit l'inscription :  
*An 1693 Le Roi institua l'ordre militaire de saint Louis*



**3.** Effacée

**4.** Effacée

**5.** Représente la scène décrite par l'inscription placée au-dessous la composition suivante, n° 6



**6.** Effacée. Au-dessous, on y lit l'inscription *An 1696 L'ambassadeur du Roi de Siam présentant des lettres de créance au Roi Louis XIV*



**7.** Représente la scène décrite par l'inscription placée au-dessous de la composition suivante n°8

**8.** Effacée. Au-dessous on y lit l'inscription *Le Doge François-Marie Servobi, accompagné de quatre Sénateurs avec les habits de leurs charges allèrent demander pardon*



**9.** Effacée

**10.** Effacée

**11.** Effacée

**12.** Représente la scène décrite par l'inscription placée au-dessous de la composition suivante, n°13

**13.** Paysage, au-dessous, on y lit l'inscription *Nef Mort Roi d'Alger Ce barbare ordonne que les prisonniers français soient conduits à la bouche des canons pour les faire mourir Bel Aby se prosterne devant le Roi et demande la grâce de son bienfaiteur*



## **Le peintre Jacques-Antoine Friquet de Vauroze (1638-1716)**

Fils d'Antoine Friquet, bourgeois de Troyes, Jacques est né à **Troyes** le **12 décembre 1638** et mort à **Paris** le **25 juin 1716**.

Il a trois frères : Nicolas, commis du surintendant des fortifications, Jean, sculpteur, Antoine, également peintre. Elève du peintre Sébastien Bourdon, il est reçu à l'**Académie royale de peinture et de sculpture** en **1670** sur présentation du tableau **La Paix d'Aix-La-Chapelle**, aujourd'hui conservé au musée du Louvre. Il enseigne l'**anatomie** dès le mois de **juillet 1670** et devient **professeur titulaire** le **18 novembre 1702**.

Né Vauroze, il est autorisé par Etienne Jacquinet, bourgeois de Paris, à porter le titre « de Vauroze ».

Il reçoit sa première grande **commande**

**royale** en **1677** pour le décor du réfectoire nord-est de l'Hôtel royal des Invalides. Ces décors retracent les principaux épisodes de la guerre de Dévolution (1667-1668), dans les Flandres (batailles de Charleroi, de Tournai,...) et en Franche Comté (Besançon, Dole,...). Dès l'année suivante, le marquis de Louvois lui commande les peintures du second réfectoire au sud-est, figurant les premières victoires de la Guerre de Hollande au cours du printemps et de l'été 1672.

Ces premières commandes lui ouvrent les portes du Château de Versailles où il décore **les appartements du Grand Dauphin en 1680-1681** et peint un tableau pour **la chapelle de la petite écurie en 1697**.

Il meurt le **25 juin 1716 à Paris** dans son logement de l'Arsenal et est inhumé sous les charniers de l'**église Saint-Paul** (détruite à la fin de la Révolution).

**Source** : Sébastien Bontemps, chargé de valorisation du monument, département beaux-arts et patrimoine du musée de l'Armée